

Réf: Dossier N° : 47629

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « BASIQUE COMMUNICATION » en abrégé «BASIQUE »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY CITE DES ARTS LOT 3 STUDIO
B2, 02 BP 501 ABJ 02**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 27 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « BASIQUE COMMUNICATION » en abrégé «BASIQUE

».

Objet: Studio Créa ; Conception Web ; Production Audiovisuelle ; Prestations d'accueil ; Impression ; Prestations de services diverses.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY CITE DES ARTS LOT 3 STUDIO B2, 02 BP 501 ABJ 02

GERANT: Monsieur OUEDRAOGO MOUSTAPHA YVES DIDIER .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-08448 du 27/03/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7936 du 27/03/2018

